



CLASSIQUES
GARNIER

HANDY (Isabelle), WEBER (Édith), « Préface », *Musiciens au temps des derniers Valois (1547-1589)*, p. 9-13

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5532-2.p.0004](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5532-2.p.0004)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2008. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉFACE

Historienne de la musique, historienne de l'art, excellente musicienne, passionnée par son métier et les recherches d'archives, grâce à sa solide formation en paléographie (à l'Institut d'Histoire) et en paléographie musicale (à l'UFR de Musicologie de l'Université de Paris Sorbonne), rattachée au Groupe de Recherche Patrimoine musical (1450-1750), Isabelle Handy est à même de détecter et analyser des documents du passé.

Ce livre, extrait de sa thèse de Doctorat préparée et soutenue en Sorbonne en 2000, présente le résultat de plus de trois ans d'investigations au Minutier central des notaires de Paris – rarement consulté et exploité par les musicologues¹ pour la période allant de 1547 à 1589² – sans oublier le fichier Laborde (BN). D'autres précisions utiles proviennent des Archives nationales : séries KK (monuments historiques), JJ, O', U et Y. Ne se laissant pas décourager par les vicissitudes du métier hantant les paléographes, tels que les documents en mauvais état de conservation, souvent illisibles, l'auteur, avec des « vellétés de détective », propose ainsi des pistes de recherches sur des sujets pointus. Isabelle Handy pratique, avec autant d'aisance que de probité intellectuelle, le retour systématique aux sources de toute première main, et les situe dans leurs contextes historiques, dans l'histoire des sensibilités et des mentalités, pour

¹ Rappelons que Madeleine Jurgens a publié, en deux volumes, les *Documents du Minutier Central concernant l'histoire de la musique* de 1600 à 1650 (Paris, 1967) et qu'il y a, au xvii^e siècle, 113 notaires exerçant à Paris, « mais ne sont conservées que les minutes d'une centaine d'entre eux » (*Introduction*, note 2, p. 1, Tome 1^{er}). Ces volumes portent sur le xvii^e siècle, alors qu'Isabelle Handy a exploité systématiquement les années 1547 à 1589.

² Voir l'imposant dépouillement au début de la Bibliographie.

aboutir, en raison du sujet, à l'histoire sociale et également à l'histoire des institutions. L'auteur – après avoir, dans un premier chapitre, précisé ses sources et ses principes d'édition – structure son étude en quatre parties : « L'exercice du métier de musicien et son contexte », puis « Le cadre institutionnel musical à la cour de France » (célèbre par la « Musique de la Chambre », la « Musique de l'Écurie », la « Musique de la Chapelle »), enfin l'« Ascension sociale du musicien au XVI^e siècle », qui, appelé « joueur d'instruments », devient progressivement interprète. La quatrième partie regroupe des documents et actes, et présente de précieux tableaux synoptiques.

Dès la première partie, au fil des pages, le lecteur est transporté dans l'entourage des derniers Valois, dans les milieux de Paris, de la cour, dans l'atmosphère des repas, festins, banquets royaux et autres manifestations de prestige, permettant de comprendre le goût des Valois pour les Arts et Lettres. En effet, Henri II joue de la guitare et chante des Psaumes, Catherine de Médicis est éprise de culture humaniste, Marguerite de Valois bénéficie de leçons de musique et de danse. L'ensemble des descriptions est étayé d'illustrations et de témoignages authentiques. Quant à la carrière des musiciens, elle évolue vers un plus grand professionnalisme. De plus en plus nombreux, leurs gages sont fixes et leur augmentation relève du bon vouloir du roi. Au XVI^e siècle, et encore davantage au temps des derniers Valois, la corporation des joueurs d'instruments évolue considérablement. Elle constitue un « vivier » de musiciens de toutes conditions, dont certains accéderont à des fonctions à la cour. Au XVII^e siècle, la corporation et la musique royale institutionnelle évolueront parallèlement, la cour prend le pas sur le système corporatif. Sous Henri II – et déjà sous François I^{er} – le musicien peut être doté du statut de « valet de chambre », fonction alors très convoitée. C'est aussi l'époque des premiers « maîtres de ballet ». Des instrumentistes de la ville sont engagés à la cour et participent aux grandes fêtes. Leurs journées sont bien remplies ; ils valorisent le train de vie des rois. Ils appartiennent aux « gens de métier », travaillent par quartiers de trois mois et, le reste du temps, se consacrent à leurs activités personnelles. Ils sont au service de François I^{er} et Henri II qui maintient le personnel engagé par son prédécesseur. Parmi les compositeurs prestigieux, figurent Adrian Le Roy, Guillaume Costeley, Pierre Certon. Balthazar de Beaujoyeux est au service de Henri III. Des chantres sont engagés à la Chapelle. Deux sous-maîtres assistent le maître de chapelle. Guillaume Costeley est

l'organiste ordinaire de la Chambre. En 1574, Mathieu Dugué cumule plusieurs fonctions. Le salaire des musiciens « s'insère dans une moyenne tout à fait correcte », malgré quelques retards « faute de fonds ». Isabelle Handy a le mérite de donner des renseignements inédits, entre autres, sur l'état des comptes ; de révéler l'éventail des professions : gentilshommes, maîtres d'hôtel, médecins, valets de chambre, libraires, huissiers, ainsi que les diverses fonctions des dames.

La seconde partie est consacrée au cadre institutionnel : musiques de la Chambre, de l'Écurie, de la Chapelle. Les musiciens sont à la fois instrumentistes et chanteurs, ils organisent des séances musicales dans les appartements royaux, et sont mêlés aux activités quotidiennes de la cour où sont aussi formés les « petits chantres ». Les lecteurs seront intéressés par la description des costumes, par les inventaires après décès attestant, entre autres, la grande vogue de l'épinette. Entre 1557 et 1589, la Chambre regroupe environ 40 violonistes. D'autres instruments sont représentés : luth, orgue, régale, guitare, cornet à bouquin. La cour est, en fait, un conservatoire où chacun se spécialise sur le plan technique.

La musique de l'Écurie comprend les officiers : armuriers, valets, palefreniers, escrimeurs, baladins, voltigeurs, et les musiciens officiels. Les pages y sont éduqués en vue d'une carrière militaire, et bénéficient de leçons de danse et de musique. François Clouet est le peintre de l'Écurie. De nombreux instruments sont représentés : saqueboutes, hautbois, cornets, trompettes, fifres, tambours, cornemuses. Un ensemble d'instruments à vent se constitue. Les baladins et violonistes peuvent appartenir à la Chambre et à l'Écurie.

Le fonctionnement de la Chapelle de musique et le partage des responsabilités sont structurés et hiérarchisés : chapitre (ensemble des chanoines), chantres, chapelains, clercs. Ils participent à la vie liturgique de la cour. Isabelle Handy révèle pour la première fois les noms de nombreux chantres inconnus, la nature de leurs biens et bénéfices. Elle donne des détails sur les obsèques du Cardinal de Bourbon (1557), avec les costumes de deuil et les Livres d'heures pour le roi et la cour. Elle attire aussi l'attention sur la typologie des chapelains, perpétuels ou ordinaires, les sous-maîtres de musique secondés par le maître de grammaire.

La troisième partie, l'« Ascension sociale du musicien au xv^e siècle », décrit d'abord le cérémonial des entrées royales, les fêtes, divertissements et mascarades offerts aux courtisans, favori-

sant la naissance du ballet. *Le Balet comique de la Royne* (1581) et les spectacles serviront à la propagande royale. À la Cour de Richelieu, le genre devient un véritable « spectacle vivant ».

La cour active la mobilité sociale : les premières dynasties de musiciens dans l'histoire apparaissent. L'auteur donne des précisions sur le traitement des musiciens, les prébendes rattachées aux bénéfices ecclésiastiques. Peu à peu, le terme « musicien » désigne le joueur d'instruments (luthiste, organiste, batteur de tambourin...). L'auteur aborde aussi les fortunes terriennes, seigneuries, parcelles de forêt, rentes variées (Abbayes, Prieurés...).

À Paris, les musiciens se fixent dans les beaux quartiers autour des paroisses Saint-Gervais, Saint-Merry, Saint-Étienne du Mont, Saint-Eustache et aux faubourgs Saint-Germain, Saint Honoré, ainsi que dans le Marais et au Louvre, lorsque la cour s'y installe. Le lecteur trouvera de nombreux renseignements inédits sur les « maisonnées », le mobilier et la vaisselle, le « bail » des musiciens. Parmi eux, Nicolas Millot est très apprécié, comme « sous-maître de la Chapelle de musique du Roy ». Sa date de décès a été rectifiée par Isabelle Handy, à la suite de la découverte de son testament du vendredi 21 septembre 1590 (et non en 1589).

Le chapitre suivant aborde la naissance de l'interprète. De grandes carrières se dessinent. Des ensembles instrumentaux aux effectifs variés se produisent de plus en plus souvent (violonistes, luthistes...). Les mentalités évoluent. La musique s'émancipe des institutions corporatives. Les privilèges de la cour s'ouvrent aux artistes (avantages matériels et intellectuels) et contribuent ainsi à son aura. Vers le xvii^e siècle, leur spécialisation s'affirme ; le musicien est respecté, il fréquente les peintres, écrivains, humanistes, philosophes... Isabelle Handy a le grand mérite de préciser la notion de « chanteur – ou instrumentiste – virtuose » et d'attirer l'attention sur la famille Dugué, le facteur d'instruments Pierre I Dugué, l'organiste Jehan I en particulier – dont la fille, Lucrece épouse l'imprimeur Robert I Ballard – et, pour la deuxième génération, Guillaume Dugué, organiste, Mathieu Dugué, chanteur, luthiste et facteur d'épinettes, ou encore l'épouse de Pierre Guédron, Gillette Dugué, entre autres.

La conclusion des trois premières parties se présente comme une *strette* mettant encore l'accent sur les nouvelles pistes de recherche ouvertes par ce beau livre si bien structuré, forçant l'admiration pour le courage et la persévérance d'Isabelle Handy.

La quatrième partie regroupe des *documents* et *actes* pour la plupart *inédits* grâce au minutieux dépouillement et décryptage *de première main*. L'intérêt de ces Annexes est indéniable, et toutes ces pièces et données nouvelles permettront aux futurs chercheurs de traiter des sujets neufs, en ayant déjà les références et le matériel à leur disposition. L'ouvrage se termine par un Glossaire, une Bibliographie, un Index.

Par ce travail « de bénédictin », Isabelle Handy met en valeur les recherches d'archives, et renoue avec la tradition historique de la musicologie. Les musicologues se sont plaints du manque de sources historiques, mais très peu ont osé dépouiller le Minutier central pour la période de 1547 à 1589, donc l'époque des derniers Valois. Peut-être ont-ils achoppé aux difficultés de lecture qui n'ont pas rebuté Isabelle Handy. Avec un grand enthousiasme et une rare persévérance, elle est venue à bout de ces traquenards ; ce livre, à tous égards remarquable par sa précision et la nouveauté de l'information, sera très utile aux historiens, musicologues, interprètes et à la communauté scientifique internationale.

Édith Weber
Professeur émérite
à l'Université de Paris-Sorbonne,
Responsable du Groupe de Recherche
Patrimoine musical (1450-1750)